

ANNEXE DSIF

QLB ANNUEL

MEM

Institution:
 Exercice Comptable:
 Date de Début:
 Date de Fin:

ORGANISATION DU DISPOSITIF LBC/FT

QUESTION N°	LIBELLE	REPONSES
1	Voire banque dispose t-elle des procédures couvrant l'ensemble de ses activités ?	
2	Est ce que les dispositions dans les procédures rappellent aux membres du personnel qu'ils sont protégés de toute poursuite judiciaire en cas de transmission de bonne foi d'une DOS ?	
3	Voire banque a-t-elle désigné un responsable chargé de la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme au sein de son implantation en RDC ?	
4	Dans le cas où voire banque dispose d'une filiale ou d'une succursale à l'étranger, avez-vous désigné un responsable de la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme compétent pour l'ensemble du groupe ?	
5	Est-ce qu'un membre de la direction assure, sous le contrôle du Conseil d'Administration, la coordination de tous les dispositifs qui concourent à l'exercice de la mission de prévention du BC et FT ?	
6	Les personnes chargées de veiller à la cohérence et à l'efficacité du dispositif de prévention du blanchiment des capitaux et de financement du terrorisme effectuent-elles d'autres tâches opérationnelles ?	
7	Est-ce que l'organe exécutif a été informé de tout fait ayant une incidence sur l'honorabilité du responsable de la prévention du BC et FT ?	
8	est-ce qu'il est prévu que tout fait ayant une incidence sur l'honorabilité du responsable de la prévention BC et FT soit communiqué à la BCC ?	
9	Est-ce que le responsable de LBC et FT est directement rattaché à la Direction Générale ?	
10	Est ce que tous les membres du personnel ont reçu une formation relative à la prévention du blanchiment des capitaux et du financement du terrorisme adaptée à leurs fonctions ?	
11	La banque a-t-elle mis en place un programme de sensibilisation de l'ensemble des membres de son personnel sur la détection des opérations atypiques ?	
12	Est-ce que les procédures prévoient la conservation pendant une durée de 10 ans les pièces et documents relatifs à l'identité de ses clients notamment les livres de compte, la correspondance commerciale et les résultats de toute analyse ?	

MOR

Institution:
 Exercice Comptable:
 Date de Début:
 Date de Fin:

EVALUATION DES RISQUES

QUESTION N°	LIBELLE	REPONSES
1	Evaluation et Classification des risques la cartographie des risques de blanchiment des capitaux et du financement du terrorisme a-t-elle été formalisée et documentée par écrit (sur support papier ou électronique) ? la cartographie des risques est-elle mise à jour des qu'un événement l'exige et au moins une fois l'an ? (indiquer dans la colonne commentaire la date de la dernière mise à jour)	
2	la cartographie des risques a-t-elle été approuvée par l'organe délibérant ?	
3		
4	Pour procéder à l'établissement de la cartographie des risques, est-ce que les éléments suivants ont été analysés 4a les risques liés à la clientèle de votre banque ? 4b les risques liés aux produits et services proposés par votre banque ? 4c les risques liés à des pays ou zones géographiques spécifiques ? 4d les risques liés aux circuits de distribution utilisés par votre banque ? 4e les risques liés au blanchiment de capitaux ? 4f les risques liés au financement du terrorisme ? 4g les risques liés à la fourniture de services et/ou à l'exécution d'opérations qui sont visées par des sanctions financières, embargos et/ou autres mesures restrictives ?	
5	la cartographie des risques a-t-elle été établie sous la responsabilité du responsable LBC/FT ?	
6	Y a-t-il eu un contrôle de la pertinence de la cartographie des risques de BC,FT ?	
7	Voire banque a-t-elle procédé à une évaluation générale des risques au cours de laquelle il a détecté et évalué les risques auxquels elle est exposée dans le domaine de la LBC/FT ?	
8	Y a-t-il eu un contrôle de la cohérence entre la cartographie des risques de BC,FT et les procédures mises en oeuvre par les lignes opérationnelles ? Voire banque dispose-t-elle d'une politique d'acceptation des clients formalisée dans une procédure interne approuvée par l'organe délibérant tenant compte de la cartographie des risques ? (mentionner dans la colonne commentaires le nombre total de personnes ou entités qui, au cours de l'année écoulée, bien que répondant aux critères définis par la politique d'acceptation de clients de votre entreprise, ont été refusés par votre entreprise pour des raisons liées à la LBC/FT)	
9		
10	la politique d'acceptation est-elle mise à jour au moins une fois par an ? (Indiquer en commentaire la date de la dernière mise à jour et les événements ayant conduit à cette dernière)	

MCA

Institution:
Exercice Comptable:
Date de Début:
Date de Fin:

MISE EN ŒUVRE DES SANCTIONS FINANCIERES CIBLEES

QUESTION N°	LIBELLE	REPONSES
1	Application des mesures de gel des avoirs et de l'interdiction de mise à disposition Votre banque s'est-elle dotée d'un dispositif adapté aux caractéristiques de ses activités pour s'assurer qu'aucuns fonds ne sont mis à la disposition d'une personne ou d'une entité faisant l'objet d'une mesure de gel des avoirs ?	
2	Le dispositif permet-il de détecter, dès l'entrée en vigueur d'une nouvelle mesure nationale ou internationale de gel des avoirs	
2a	* une personne ou entité dont les avoirs sont gelés avant toute entrée en relation d'affaires ou l'exécution d'une opération avec un client occasionnel ?	
2b	* une relation d'affaires en cours avec une personne ou entité faisant l'objet d'une mesure de gel ?	
2c	* les fonds ou autres biens reçus ou détenus pour le compte du client faisant l'objet d'une telle mesure ?	
2d	* les fonds ou autres biens qui n'appartiennent pas à une personne ou entité faisant l'objet d'une mesure de gel des avoirs mais qui sont contrôlés par celle-ci ?	
3	Le dispositif de votre banque permet-il de contrôler systématiquement, préalablement à l'offre de services si les personnes suivantes figurent sur les listes de sanctions nationales et du Conseil de sécurité des Nations unies ? (indiquer dans la colonne commentaires si votre banque utilise un système automatisé (par exemple, une application logicielle) manuel (par exemple, une comparaison manuelle du fichier client avec les listes de sanctions applicables) ou une combinaison des deux pour les contrôles visés ci-après)	
3a	les nouveaux clients	
3b	leurs mandataires	
3c	les bénéficiaires effectifs liés aux relations clients (bénéficiaires effectifs des clients, bénéficiaires effectifs des mandataires des clients, etc.)	
4	Le dispositif de votre banque permet-il de contrôler, lors de l'exécution ou de la réception de transferts internationaux (paiements reçus ou effectués au bénéfice de personnes ou entités en dehors de la RDC) si les contreparties de ses clients figurent sur les listes de sanctions, ou si les autres informations portées au transfert mentionnent des correspondances avec ces listes ?	
5	Le dispositif de votre banque permet-il de contrôler, lors de l'exécution ou de la réception de transferts nationaux (paiements sur le territoire de la RDC) si les contreparties de ses clients figurent sur les listes de sanctions, ou si les autres informations portées au transfert mentionnent des correspondances avec ces listes ?	
6	Le dispositif de votre banque permet-il de contrôler, lors de l'octroi de moyens (par exemple dans le cadre de paiements, remboursements, crédits, etc.) si une partie en présence pourrait avoir été sanctionnée ?	
7	Est-ce que les consignes pour le traitement des alertes sont mentionnées dans les procédures qui sont diffusées aux membres du personnel ?	
8	Votre banque dispose-t-elle de procédures clarifiant la manière avec laquelle il y a lieu d'agir au sein de votre établissement lorsqu'il est constaté que l'un de vos clients (ou l'une de ses relations) figure effectivement sur les listes de sanctions (correspondance effective) ? (par exemple, procédure de gel des fonds et/ou des actifs, intervention du niveau hiérarchique approprié, signalement au ministre des Finances, etc.)	
9	Les procédures mentionnent-elles la manière dont les membres du personnel de votre banque doivent chercher des correspondances éventuelles entre les données des clients et de leurs relations (mandataires, bénéficiaires effectifs et/ou contreparties) et les listes de sanctions, pour décider sur la base de cet examen s'il s'agit d'une correspondance fautive ou effective avec les listes de sanctions ?	
10	Est-ce que l'obligation d'informer sans délai la Cellule Nationale de Renseignements Financiers de l'existence de fonds ou autres biens appartenant à des personnes ou entités faisant l'objet d'une décision de gel est mentionnée dans les procédures de la banque ?	
11	Est-ce que des contrôles (contrôle interne ou audit) ont été réalisés pour s'assurer de la mise en œuvre des leur entrée en vigueur des mesures de gel des fonds ou autres biens ? (dans la colonne commentaires, préciser la date du dernier contrôle réalisé sur le dispositif de gel des avoirs)	

MOR

Institution:
 Exercice Comptable:
 Date de Début:
 Date de Fin:

CONTROLE INTERNE

QUESTION N°	LIBELLE	REPONSES
1	Organisation du dispositif de contrôle interne	
1a	Votre banque a-elle mis en place des procédures de contrôle interne comprenant les points ci-dessous	
1b	identification	
1c	la mise en œuvre des mesures de vigilance constante	
1d	la mise en œuvre des mesures de vigilance renforcées	
1e	la détection des opérations inhabituelles ou suspectes	
1f	la constitution d'un dossier d'examen renforcé	
1g	la conservation des pièces	
1h	l'obligation de déclaration de suspicion à la Cellule Nationale de Renseignements Financiers	
2	Le contrôle permanent vérifie-t-il le respect	
2a	de l'actualisation des éléments de connaissance de la relation d'affaires en fonction du risque	
2b	du traitement des alertes	
2c	des diligences déclaratives	
3	Le contrôle périodique vérifie-t-il le respect de	
3a	(préciser la date du dernier contrôle sur le dispositif de LBC-FT et communiquer le rapport)	
3b	la collecte des éléments d'identification dans le dossier client	
3c	modalités de transmission des obligations déclaratives	
3d	l'actualisation de la cartographie des risques de BC et de FT	
3e	la cohérence entre la cartographie des risques et les procédures relatives à la LCB-FT	
3f	l'efficacité du dispositif de détection et d'analyse des opérations atypiques	
3g	l'efficacité et la pertinence des contrôles mis en œuvre par le contrôle permanent en matière de LBC-FT	

MCM

Institution:
 Exercice Comptable:
 Date de Début:
 Date de Fin:

DECLARATION DE SOUPÇON ET RESPONSABLE CORRESPONDANT CENAREF

QUESTION N°	LIBELLE DECLARATIONS DES OPERATIONS SUSPECTES A LA CENAREF	REPONSES
1	Est-ce que les procédures prévoient qu'une déclaration de soupçon doit être effectuée des que le change de clientèle est, soupçonne ou a de bonnens raisons de soupçonner que les sommes reçues dans les livres, l'opération ou la tentative d'opération ont un rapport avec une infraction de blanchiment de capitaux ou de financement du terrorisme ?	
3	Est-ce que les procédures prévoient que les éléments d'information relatifs aux opérations de transmission de fonds effectuées à partir d'un versement d'espèces ou au moyen de la monnaie électronique portant sur un montant unitaire ou supérieur à 10 000 dollars doivent être communiqués à la CENAREF ?	
4	Est-ce que la procédure sur les obligations déclaratives prévoit les éléments d'analyse devant figurer sur la déclaration en soupçon	
4a	Les éléments d'analyse sont-ils définis ?	
4b	Les procédures prévoient-elles que la transmission de la déclaration à la CENAREF est effectuée uniquement à l'exception de l'opération, en particulier son objet d'exécution ?	
4c	Tous les éléments de nature à alerter, contrôler ou modifier les éléments contenus dans une déclaration de soupçon doivent être transmis à la CENAREF de manière adaptée, au cas d'espèce ?	
5	Est-ce que les procédures prévoient qu'il est interdit de porter à la connaissance du client le contenu l'existence ou la suite réservée à toute ces déclarations ?	
6	Les procédures mises en place ont-elles prévu la manière de déclarer à la CENAREF les opérations suspectes effectuées ?	
6a	Toutte opération doit être déclarée au directeur ou au directeur adjoint de la CENAREF.	
6b	Les opérations effectuées avec un fonds fiduciaire ou tout autre instrument de gestion d'un patrimoine dont l'identité des bénéficiaires n'est pas connue ?	
6c	Les opérations ayant fait l'objet d'une alerte, le cas échéant, à l'issue de l'examen renforcé présent à l'article 46	
CORRESPONDANT CENAREF		
1	Les noms des correspondants de la CENAREF sont-ils communiqués à la CENAREF des leur désignation ? (en cas de réponse négative mentionner dans la colonne commentaires le responsable désigné pour cette tâche et l'organisation du dispositif en l'absence de bénéficiaire désigné ?)	
2	L'identité et les coordonnées des correspondants de la CENAREF figurent-elles dans les procédures anti blanchiment de l'établissement ?	

MM

Institution:
Exercice Comptable:
Date de Début:
Date de Fin:

OBLIGATION DE VIGILANCE CONSTANTE AUX RISQUES BC-FT

QUESTION N°	LIBELLÉ	REPONSES
Identification de la clientèle		
1	Votre banque a-t-elle mis en place un système permettant la détection des opérations de dépôt et de retrait en espèces pour un montant supérieur ou égal à l'équivalent en CFP de l'art 10 de la loi n° 10 du 17/01/2010 ?	
2	Les procédures prévoient-elles qu'avant d'entrer en relation d'affaires ou d'assister le client dans la préparation ou la réalisation d'une opération votre banque procède à l'identification du client et, le cas échéant, du bénéficiaire effectif de la relation d'affaires ?	
3	Quels sont les documents acceptés pour les diligences d'identification qui sont définies dans une procédure ?	
4	Les informations relatives à l'identification de la clientèle sont-elles mises à jour en tant que de besoin de manière à conserver une connaissance complète des clients ? (Si oui, donnez en commentaire la date de la dernière mise à jour, de la signification et expliquez les modifications apportées)	
5	Le dispositif ou les procédures de votre banque prévoient-elles d'établir un profil de risque de la clientèle selon la nature et l'importance du risque de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme encouru ? (Préciser les facteurs qui sont utilisés pour effectuer cette classification)	
6	La procédure prévoit-elle les situations où le chargé de clientèle doit soumettre l'admission d'un nouveau client à l'avis de son supérieur hiérarchique ?	
7	Dans l'hypothèse ou la vérification du client et, le cas échéant, du bénéficiaire effectif ou le recueil d'informations sur l'objet et la nature de la relation d'affaires s'avère impossible, les procédures prévoient-elles que votre banque s'abstient de nouer la relation d'affaires ? (Si oui, indiquez en commentaire les références de cette procédure interne)	
8	La procédure explicite-elle les mesures de vigilance à mettre en œuvre en présence d'un client occasionnel ?	
9	Votre banque a-t-elle des procédures ou un dispositif permettant de déterminer si le client ou un bénéficiaire effectif du client est une Personne Politiquement Exposée ?	
Surveillance des opérations		
1	Les procédures de votre banque exigent-elles une surveillance renforcée pour les opérations effectuées pour le compte d'une certaine catégorie de clients obscures physiques ou morales (notamment les notaires, les avocats, les comptables, les entrepreneurs qui effectuent à titre de profession habituelle l'intermédiation, le conseil et l'assistance en matière de gestion de patrimoine) ?	
2	Les procédures de votre banque exigent-elles la mise en œuvre d'une vigilance renforcée à l'égard des opérations exécutées par des personnes dont le courrier est déposé chez un tiers dans une boîte postale, aux guichets d'un établissement de crédit ou qui changent d'adresse fréquemment ? (Si oui, fournir en commentaire les références de votre procédure)	
3	Les mesures de vigilance renforcées pour des risques plus élevés de BC/FT autres que ceux prévus par la réglementation ?	
6	Votre banque a-t-elle doté d'un système automatisé de détection des opérations atypiques de la clientèle ? (Si oui, expliquez en commentaire le nom et la nature du dispositif mis en place)	
7	Les instructions internes de votre banque prévoient-elles que l'ouverture des comptes anonymes ou des comptes avec des noms fictifs est interdite ?	
8	Les procédures de votre banque prévoient-elles que des mesures de vigilance complémentaires soient appliquées à l'égard des clients dans les cas ci-dessous ?	
9	Les procédures de votre banque prévoient-elles la diffusion systématique des listes sus citées dans la question précédente à l'ensemble du personnel concerné ?	
10	Votre banque a-t-elle mis en place une procédure prévoyant un examen renforcé de toute opération particulièrement complexe, c'est-à-dire une opération présentant les caractéristiques ci-dessous ?	
11	Les instructions internes de votre banque prévoient-elles de consigner dans le cadre d'un examen renforcé les justificatifs de l'analyse ayant conduit à la clôture de l'acte ?	
Mesures de vigilance en cas de correspondance bancaire		
1	Préalablement à la conclusion d'une convention d'affaires de service de correspondance bancaire, d'encaissement ou d'escompte de chèques ou pour nouer une relation d'affaires en vue de la distribution d'instruments financiers, votre banque accomplit-elle les diligences ci-dessous ?	
	recueillir de l'établissement cocontractant des informations suffisantes pour connaître la nature de ses activités et apprécier sa réputation et la qualité de la surveillance dont il fait l'objet : les statuts, les rapports sur la Gouvernance, le contrôle interne, le dispositif LBC/FT, les rapports du Commissaire aux Comptes, etc. ?	
	Vérifier si l'établissement a fait l'objet de sanctions récentes de la part de son Autorité de tutelle en raison des manquements dans son dispositif LBC/FT ?	
	prévoir dans la convention de correspondance bancaire ou de distribution des instruments financiers les modalités de la transmission sans délai des informations sur les clients et leurs opérations entre les établissements cocontractants ?	

19/04

REPORTING LCB-FT MENSUEL

MCM

Institution:
Exercice Comptable:
Date de Début:
Date de Fin:

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE DE LUTTE CONTRE DE BLANCHIMENT DES CAPITAUX ET FINANCEMENT DU TERRORISME

CODE	LIBELLE	VALEUR
LAB1	Vigilance constante	
LAB2	Nombre d'opérations ne paraissant pas avoir de justification économique (ce mois)	
LAB3	Nombre d'opérations ne paraissant pas avoir d'objet licite (ce mois)	
LAB4	Nombre des opérations inhabituelles ou suspectes (ce mois)	
LAB5	Nombre d'opérations en espèces supérieures ou égales à USD 10 000 (ce mois)	
LAB6	Nombre d'opérations en espèces supérieures à USD 9 000 et inférieures à USD 10 000 (ce mois)	
LAB7	Nombre de clients ayant un profil de risque élevé	
LAB8	Nombre de clients ayant un profil de risque moyen	
LAB9	Nombre de clients ayant un profil de risque faible	
LAB10	Montant des opérations des clients à risque élevé (ce mois)	
LAB11	Montant des opérations des clients à risque moyen (ce mois)	
LAB12	Montant des opérations des clients à faible risque (ce mois)	
LAB13	Montant total des opérations de la clientèle (ce mois)	
LAB14	Montant des opérations avec les PPE	
LAB15	Nombre de PPE	
LAB16	Déclaration de soupçon	
LAB17	Nombre de soupçons déclarés à la CENAREF (ce mois)	
LAB18	Organisation du dispositif LBC FT	
LAB19	Nombre d'agents ayant suivi une formation en matière de LBC-FT (ce mois)	
LAB20	Nombre total d'agents	
LAB21	Nombre de comptes	
LAB22	Nombre de comptes des non-résidents	
LAB23	Nombre d'opérations avec l'étranger (ce mois)	
LAB24	Montant importations de billets (ce mois)	

MCM

Institution:
 Exercice Comptable:
 Date de Début:
 Date de Fin:

LOCALISATION

CODE	LIBELLE	VALEUR
LAB1	Présence d'entités du groupe d'appartenance de l'entité Congolaise (par exemple : société sœur ou maison mère) dans l'un des pays suivants	
LAB2	a) République du Congo, Rwanda, Soudan du Sud, Tanzanie, Angola, République Centrafricaine, Ouganda, Zambie, Burundi ?	
LAB3	b) liste grise ?	
LAB4	c) liste noire?	
LAB5	d) centres ou territoires offshore?	
LAB6	e) autres pays	
LAB7	Quelle est la répartition du portefeuille de clients suivant leur lieu :	
LAB8	a) nombre total de clients en rdc - A l'exception de ceux qui ont ouvert leurs comptes dans une agence se trouvant dans les provinces suivantes : Nord-Kivu, Sud-Kivu, Ituri, Maniema, Haut-Uele, Bas-Uele (ce mois)	
LAB9	bi) nombre total des clients en RDC qui ont ouvert leur compte se trouvant dans les provinces suivantes : Nord-Kivu (ce mois)	
LAB10	bii) nombre total des clients en RDC qui ont ouvert leur compte se trouvant dans les provinces suivantes : Sud-Kivu (ce mois)	
LAB11	biii) nombre total des clients en RDC qui ont ouvert leur compte se trouvant dans les provinces suivantes : Ituri (ce mois)	
LAB12	biv) nombre total des clients en RDC qui ont ouvert leur compte se trouvant dans les provinces suivantes : Maniema (ce mois)	
LAB13	bv) nombre total des clients en RDC qui ont ouvert leur compte se trouvant dans les provinces suivantes : Haut-Uele (ce mois)	
LAB14	bvi) nombre total des clients en RDC qui ont ouvert leur compte se trouvant dans les provinces suivantes : Bas-Uele (ce mois)	
LAB15	c) nombre de clients au Congo, Rwanda, Soudan du Sud, Tanzanie, Angola, République Centrafricaine, Ouganda, Zambie et Burundi ?	
LAB16	d) nombre de clients dans un pays de la liste grise du Gafi ?	
LAB17	e) nombre de clients dans un pays de la liste noire du Gafi?	
LAB18	f) nombre de clients dans un autre pays	
LAB19	Parmi les opérations de transferts entrant, combien ont-elles été exécutées à partir d'un compte ouvert dans l'un des pays suivants :	
LAB20	a) Congo	
LAB21	b) Rwanda	
LAB22	c) Soudan du Sud	
LAB23	d) Tanzanie	
LAB24	e) Soudan	
LAB25	f) liste grise ?	
LAB26	g) liste noire ?	
LAB27	h) autres pays ?	

MCA

Institution:
 Exercice Comptable:
 Date de Début:
 Date de Fin:

PORTFEUILLE CLIENTELE

CODE	LIBELLE	VALEUR
LAB1	Indiquer le nombre total de personnes ou entités qui au cours de l'exercice, bien que répondant aux critères définis par la politique d'acceptation de client de votre organisme, ont été refusés pour des raisons liées à la LBC-FT.	
LAB2	Quel est le nombre de PPE	
LAB3	Quel est le nombre de clients travaillant dans le secteur minier	
LAB4	Quel est le nombre de clients non-résidents	
LAB5	Quel est le nombre total de clients selon le statut juridique	
LAB6	a) nombre de personnes physiques ?	
LAB7	b) nombre de personnes morales ?	
LAB8	c) nombre de trusts ?	
LAB9	d) nombre de constructions juridiques ?	
LAB10	e) nombre d'associations ?	
LAB11	Donner la ventilation du portefeuille de vos clients suivant les catégories de risque qui ont été retenues par votre organisme	
LAB12	a) nombre de clients à risque élevé ?	
LAB13	b) nombre de clients à risque moyen ?	
LAB14	c) nombre de clients à risque faible ?	

MCM

Institution:
 Exercice Comptable:
 Date de Début:
 Date de Fin:

PRODUIT, SERVICE ET OPERATIONS

CODE	LIBELLE	VALEUR
LAB1	Nombre total d'opérations	
LAB2	Nombre total des garanties bancaires provenant d'une personne installée dans un pays listé ou un paradis fiscal	
LAB3	Nombre total des garanties bancaires	
LAB4	Nombre total des crédits	
LAB5	Nombre total des crédits à la consommation	
LAB6	Nombre total de crédit garanti par un DAT	
LAB7	Nombre d'opérations en espèces (Débit) > 10k USD	
LAB8	Nombre total d'opérations en espèces (Débit)	
LAB9	Nombre d'opérations en espèces (Crédit) > 10k USD	
LAB10	Nombre total d'opérations en espèces (Crédit)	
LAB11	Nombre de transferts internationaux	
LAB12	Montant total des opérations effectuées par les bureaux de change	
LAB13	Nombre d'opération effectuées par les bureaux de change	
LAB14	Nombre de transferts nationaux	
LAB15	Donner en montant la répartition des opérations exécutées au cours du mois selon les différentes catégories de risque client qui ont été définies par votre organisme. (En Unité de CDF)	
LAB16	a) risque faible	
LAB17	b) risque moyen	
LAB18	c) risque fort	

MCM

Institution:
 Exercice Comptable:
 Date de Début:
 Date de Fin:

CANAUX DE DISTRIBUTION

CODE	LIBELLE	VALEUR
LAB1	Nombre d'opérations effectuées par Mobile banking	
LAB2	Nombre d'opérations effectuées par internet banking	
LAB3	Nombre d'opérations effectuées via les agents bancaires	
LAB4	Montant total des opérations effectuées par Mobile banking	
LAB5	Montant total des opérations effectuées par internet banking	
LAB6	Montant total des opérations effectuées via les agents bancaires	
LAB7	Nombre des virements électroniques internationaux sortant - à destination - des pays listés	
LAB8	Nombre des virements électroniques internationaux entrant - en provenance - des pays listés	
LAB9	Nombre total d'opérations de transfert exécutées par des messageries financières adossées à un établissement bancaire (débit)	
LAB10	Nombre total d'opérations de transfert exécutées par des messageries financières adossées à un établissement bancaire (crédit)	
LAB11	Montant total des opérations de transfert exécutées par des messageries financières adossées à un établissement bancaire (débit)	
LAB12	Montant total des opérations de transfert exécutées par des messageries financières adossées à un établissement bancaire (crédit)	

MCA

ANNEXE DSSP

Institution:
 Exercice Comptable:
 Date de Début:
 Date de Fin:

DISPOSITIF DE LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DES CAPITAUX ET FINANCEMENT DU TERRORISME

	LIBELLE	VALEUR
1.	Vigilance constante	
	Nombre d'opérations ne paraissant pas avoir de justification économique	
	Nombre d'opérations ne paraissant pas avoir d'objet licite	
	Nombre d'opérations inhabituelles ou suspectes	
	Nombre de clients ayant un profil de risque élevé	
	Nombre de clients ayant un profil de risque moyen	
	Nombre de clients ayant un profil de risque faible	
	Montant des opérations des clients à risque élevé	
	Montant des opérations des clients à risque moyen	
	Montant total des opérations de la clientèle	
	Montant des opérations avec les PPE	
	Nombre de PPE	
2.	Déclaration de soupçon	
	Nombre de soupçons déclarés à la CENAREF	
	Valeur des transactions ayant fait l'objet de soupçons	
	Type d'instruments de paiement ayant fait l'objet de soupçons.	
3.	Suivi de la fraude sur les moyens de paiement	
	Fraude sur l'émission de la monnaie électronique	
	Fraude par «Vishing/smishing »	
	Fraude par avance de fonds	
	Paie frauduleuse	
	Fausse opération	
	Fractionnement des opérations	
	Faux compte	
	Vol d'identité	
	depôt frauduleux sur un GAB	
	Accès non autorisé à un compte de monnaie électronique	
	Nombre des fraudes documentaires à l'ouverture de compte (documents contrefaits ou falsifiés)	
	Nombre des fraudes identitaires à l'ouverture de compte (document d'identité authentique volé)	
	Nombre des fraudes documentaires en cours de relation d'affaire	
	Valeur des fraudes documentaires à l'ouverture de compte	
	Valeur des fraudes identitaires à l'ouverture de compte	
	Valeur des fraudes documentaires en cours de relation d'affaire	
	Autres cas	
4.	Marchand	
	Nombre des marchands enregistrés au cours du mois	
	Nombre des marchands actifs (ayant enregistré au moins 1 transaction dans les 90 jours)	
	Type des services offerts par les marchands	
5.	Agents/ distributeurs enregistrés	
	Nombre total d'agents	
	Profil volumes des transactions par types d'agent/ distributeur	
	Profil valeurs des transactions par types d'agent/ distributeur	
6.	Agent/ distributeurs actifs	
	Nombre total d'agents actifs	
	Nombre total des distributeurs actifs	
7.	Agrégateurs	
	Liste des agrégateurs en lien contractuel	
	Type des services offerts par les agrégateurs en lien contractuel	
8.	Correspondants	
	Nombre des banques correspondants étrangers	
	Nombre des banques correspondants locaux	
	Nombre de correspondants ayant fait l'objet d'une enquête ayant trait à la LCB/FT	

Institution:
Exercice Comptable:
Date de Début:
Date de Fin:

**EVALUATION ANNUELLE DE LA PLATEFORME DE LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DES CAPITAUX ET
 FINANCEMENT DU TERRORISME**

REF	LIBELLE	VALEUR
1.	Informations Générales (Répondez par OUI ou NON)	
	Disposez vous d'un outil automatisé de détection des opérations atypique ou suspectes opérationel?	
	Quelle est la denomination de la plateforme LBC/FT implementée?	
	Qui est le fournisseur de la plateforme.	
2.	Liste de suivi intégrée à votre dispositif automatisé de LCB FTP (Répondez par OUI ou NON)	
	Liste du Royaume Uni	
	Liste de l'Office of Foreign Asset Control (OFAC)	
	Liste de l'union européenne	
	Liste du Bureau de contrôle des actifs étrangers	
	Liste de la Banque du Japon	
	Liste des PPE (locales et étrangères)	
	Liste noir locale	
	Autres liste noire	
	Chargement automatisé des listes noires	
	Chargement manuel des listes noires	
3.	Methodes d'avertissement (Répondez par OUI ou NON)	
	Avertisseemnt d'adresse reaseau	
	Avertissement par pays	
	Avertissement par mot clé	
	Limites	
	Controles des échanges	

Institution:
Exercice Comptable:
Date de Début:
Date de Fin:

CONNAISSANCE DE LA CLIENTELE

	LIBELLE	VALEUR
1.	Indiquer le nombre total de personnes ou entités qui au cours de l'exercice, bien que répondant aux critères définis par la politique d'acceptation de la clientèle de votre organisme, ont été refusés pour des raisons liées à la LBC-FT.	
	Quel est le nombre des PPE	
	Quel est le nombre des clients non-résidents	
2.	Quel est le nombre total de clients selon le statut juridique	
	nombre d'instruments de paiement délivrés au nom des personnes morales ?	
	nombre d'instruments de paiement délivrés à des associations sans but lucratives ?	
3.	Donner la ventilation du portefeuille de vos clients suivant les catégories de risque qui ont été retenues par votre organisme	
	Nombre de transactions effectuées par les non-résidents	
	nombre de clients à risque élevé ?	
	nombre de clients à risque moyen ?	
	nombre de clients à risque faible ?	
	Nombre de comptes enregistrés ayant trait aux BC/FT	
	Nombre de comptes personnes morales enregistrés ayant trait aux BC/FT	
	Nombre de comptes des PPE enregistrés	
	Nombre de PPE qui sont bénéficiaires effectifs nationaux	
	Nombre de PPE qui sont bénéficiaires effectifs étrangers	
	Nombre des comptes "full KYC"	
	Nombre des comptes "Minimum KYC"	
	Nombre de clients detenant plus d'un compte enregistré	
	Nombre de clients dépassant le plafond réglementaire des transactions après autorisation de la BCC	
4.	Identification des personnes agissant pour des tiers	
	Nombre de personnes identifiées agissant pour les tiers	
	Existence des autorisations pour représenter un tiers (répondez par Oui ou Nom)	
	Nombre de bénéficiaires effectifs identifiés	
	Nombre de clients dont les documents, données ou informations obtenus dans l'exercice du devoir de vigilance restent à jour et pertinents.	
	Nombre de clients occasionnels	
	Nombre de clients porteur d'un ICU délivré par la BCC	
5.	Compte enregistré	
	Nombre de comptes enregistrés concernés par oper. BC/FT	
	Nombre de comptes personnes morales enregistrés concernés par oper. BC/FT	
	Nombre de comptes des PPE enregistrés	
	Nombre de comptes des PPE enregistrés autorisés par la Haute Direction de l'établissement	
	Nombre de PPE qui sont bénéficiaires effectifs nationaux	
	Nombre de PPE qui sont bénéficiaires effectifs étrangers	
	Nombre des comptes "full KYC"	
	Nombre des comptes "Minimum KYC"	
	Nombre de clients dépassant le plafond réglementaire des transactions après autorisation de la BCC	
6.	Total des comptes actifs	
	Nombre des comptes actifs individuels	
	Nombre des comptes actifs des personnes morales	

Institution:
 Exercice Comptable:
 Date de Début:
 Date de Fin:

SURVEILLANCE MENSUELLE DES INSTRUMENTS DE PAIEMENT ET DES CANAUX D'ACQUISITION DANS LE CADRE DE LA LBC-FTP

REF	LIBELLE	VALEUR
I	Vigilance sur les opérations de paiements	
1.	Virements	
	Nombre de virement intrabancaire non traité en raison d'information insuffisante du donneur d'ordre	
	Valeur des virements intrabancas non traités en raison d'information insuffisante du donneur d'ordre	
	Valeur de virement interbancaire domestiques comprenant les informations inexactes	
	Valeur de virement interbancaires domestiques avec informations inexactes	
	Valeur de virement interbancaire internationaux avec informations inexactes	
	Valeur des virements interbancaires internationaux avec informations inexactes	
	Valeur des transactions interbancaires domestiques traitées chez les correspondants avec informations inexactes	
	Valeur des transactions interbancaires domestiques traitées chez les correspondants reprenant informations inexactes	
	Valeur de virement occasionnel supérieur à USD 10.000	
	Valeur de virement occasionnel supérieur à USD 10.000	
	Nombre de virement en faveur des bureaux de change	
	Valeur des virements en faveur des bureaux de change	
2.	Monnaie électronique	
	Nombre d'émission de la monnaie électronique par banque gestionnaire du Cpte sequestre	
	Valeur d'émission de la monnaie électronique par banque gestionnaire du Cpte sequestre	
	Encours de la monnaie électronique de la clientèle	
	Encours de la monnaie électronique des Agents	
	Nombre de clients détenteurs de plus d'un compte en monnaie électronique	
	Plafond de la valeur de monnaie électronique stockée sur un compte	
	Plafond de la valeur de monnaie électronique sur un compte	
3.	Carte prépayée	
	Nombre des cartes émises	
	Valeur des cartes émises	
	Nombre de clients ayant plus de 2 cartes individuellement	
	Valeur stockés pour clients ayant plus de 2 cartes	
	Limite journalière des paiements	
	Limite mensuel des paiements	
4.	Transfert d'argent	
	Nombre total des transferts entrants	
	Valeur totale des transferts entrants	
	Nombre total des transferts sortants	
	Valeur totale des transferts sortants	
	Nombre journalier des virements électroniques internationaux sortant - à destination - des pays listés	
	Nombre journalier des virements électroniques internationaux entrant - en provenance - des pays listés	
	Nombre journalier d'opérations de transfert sortant via des services de messagerie financière adossée à un établissement bancaire	
	Nombre journalier d'opérations de transfert entrant via des services de messagerie financière adossée à un établissement bancaire	
	Valeur totale d'opérations de transfert sortant via des services de messagerie financière adossée à un établissement bancaire	
	Valeur totale d'opérations de transfert entrant via des services de messagerie financière adossée à un établissement bancaire	
	Nombre de transactions journalières par correspondant étranger	
	Valeur de transactions journalières par correspondant local	
II	Vigilance sur les Canaux de distributions	
	Nombre d'opérations effectuées par Mobile banking	
	Nombre d'opérations effectuées par internet banking	
	Nombre d'opérations effectuées via les agents bancaires	
	Nombre d'opérations de dépôt sur GAB	
	Nombre de transactions traitées par Agrégateur	
	Nombre de paiement web	
	Valeur d'opérations effectuées par Mobile banking	
	Valeur d'opérations effectuées par internet banking	
	Valeur d'opérations effectuées via les agents bancaires	
	Valeur d'opérations de dépôt sur GAB	
	Valeur de transactions traitées par Agrégateur	
	Valeur de paiement web	